



Les Randonneurs de La Cha  
93, place de l'Eglise  
74230 DINGY-SAINT-CLAIR

Séjour en coorganisation avec le CDRP74



N° voyage FFR : FR005494

## SEJOUR : La Corniche d'Or du 21 au 28 avril 2018

### Randonnée en étoile

Durée : 8 jours et 7 nuits

Animateur responsable du séjour : François Tessier

Organisation et gestion : Club des randonneurs de La Cha

Logement : Village-vacances Lou Castelet 06590-Théoule-sur-mer

Acheminement : par minibus et, éventuellement, VL au départ de Dingy

Equipement : équipement de randonnée pédestre

ACTIVITES → randonnées pédestres au cœur du massif de l'Estérel, et découverte d'autres lieux authentiques de la Côte d'Azur.

Formalités : papiers d'identité

Nous aurons besoin de chauffeurs pour les véhicules de location : merci de signaler si vous acceptez de conduire et, alors, de fournir une copie de votre permis de conduire.

La licence FFRP est obligatoire

Prix global: 600 euros

Ce prix est susceptible de modification, à la hausse ou à la baisse, en fonction d'éléments qui pourraient évoluer d'ici notre départ ou qui ne sont pas encore définitifs (comme le choix du moyen de transport).

#### Niveau des randonnées

Effort	Tech	Risque
3	2	2

#### Il comprend :

Séjour en pension complète en chambre double,  
panier pique-nique proposé pour chaque jour le midi,  
tous les déplacements sur place pour rejoindre les  
départs de randos, et de visite,  
le bateau pour accéder à l'île Ste marguerite (île de  
Lerins),  
l'entrée au musée de Grasse,  
et, si possible, une visite botanique avec un garde de  
l'ONF.

#### Il ne comprend pas

Le pique-nique des 2 samedis (aller et retour).  
Les boissons en dehors des repas,  
les dépenses personnelles,  
l'assurance facultative,  
l'entrée du musée de Cannes.  
et d'une manière générale, tout ce qui n'est pas  
indiqué comme « compris »

**Participants**      **Maximum:** 18 personnes - **Minimum** 12 personnes

**Paiement :**

Acompte : 200 € à la réservation avant le 13 /01/2018 - le solde 400 € le 20 mars 2018 au plus tard

**Renseignements** : François Tessier - 04 50 44 74 99 - 06 06 48 89 56

**Assurances** : Votre licence FFRando vous assure une couverture assistance-rapatriement.

**Assurance annulation et interruption de séjour (facultative) : 21 €**

Notice consultable sur le site de l'association ou du comité <http://randonneursdelacha.com/> Rubrique : SEJOURS-VOYAGES

Le paiement de l'assurance se fait par chèque séparé au moment de l'inscription. La souscription de l'assurance n'est plus possible postérieurement à la validation de l'inscription.

## PROGRAMME DU SEJOUR

**Jour 1 : Samedi 21** : départ tôt de Dingy et direction la mer par le col de Lus La Croix Haute et la route Napoléon. Arrivée prévue vers 16h30 à Théoule-sur-mer. Installation dans les chambres. Si délai raisonnable, petite balade au bord de l'eau en direction de La Napoule. Apéritif de bienvenue et repas à 19h30.

**Jour 2 : Dimanche** : première approche du massif de l'Estérel par le GR 51, à travers une végétation étonnante pour la région. Au fur et à mesure, la vue s'étend sur Théoule, la baie de Cannes ainsi que le cap d'Antibes. Descente sur le site de la pointe de l'Aiguille, site remarquable encadré par d'énormes aiguilles de roches rouges (porphyres) qui plongent dans la mer. 5km. +320m—320m- 4h00

**Jour 3** : notre rando débutera de la pointe du Cap Roux. Le chemin nous offre la découverte de la partie la plus spectaculaire du secteur, autour du St Pilon (442m) + le pic du Cap Roux. C'est dans ces paysages que l'on peut apprécier la géologie particulière apportée par une intense activité volcanique... avec en prime une vue exceptionnelle sur la grande bleue. 11kms. +400-400m. 5H30.

**Jour 4** : Matin, visite du musée international de la parfumerie à Grasse, et de la maison Fragonard. Pour poursuivre, nous allons sur Antibes. Montée (80m) pour accéder à la chapelle de la Garoupe, haut lieu de pèlerinage, d'où l'on a un point de vue unique sur la vieille ville d'Antibes, la Baie des Anges, la côte italienne ainsi que les sommets (3000m) dominant l'arrière-pays niçois. Nous rejoindrons le cap pour en faire le tour avec un joli sentier côtier. 4Kms. 1H30..

**Jour 5** : Sentier du littoral au départ d'Agay. Le long de la mer, passant par le cap Dramont, le petit port coloré du Poussai. Puis le chemin traverse la plage du débarquement des alliés en 1944. 11kms. 4H30.

**Jour 6** : Départ pour Cannes pour prendre le bateau en direction des îles de Lérins. L'île Ste Marguerite a été mise en valeur par l'ONF. Joli jardin botanique, fort Royal et grands chemins. 8kms. 3H30. Retour à Cannes et temps libre pour flâner sur la célèbre Croisette, le secteur du château et son musée.

**Jour 7** : Journée à Nice. La vieille ville, le marché aux fleurs, la colline du château, le port Olympia, et l'ascension du Mt Alban 222m. 5h.

**Jour 8** : retour sur Dingy avec pique-nique au village des Mées (si disponibilités d'horaire). Arrivée vers 17H.

**Les horaires des randonnées sont donnés à titre indicatif en heures de marche effectives.**

**Les conditions météorologiques, la forme physique des participants ou tout autre incident non prévisible à ce jour peuvent amener l'organisateur à modifier le programme ci-dessus.**

Voici les modalités d'inscription :

- PRISE EN COMPTE DES INSCRIPTIONS : par ordre d'arrivée
- Licence FFRandonnée OBLIGATOIRE
- RENSEIGNEMENTS : François Tessier - 04 50 44 74 99 - 06 06 48 89 56

ANNULATION : En cas d'annulation de votre part, le Club vous retiendra les frais engagés, quel que soit le motif de l'annulation.

▪ ASSURANCES :

Vous avez la possibilité de souscrire une assurance annulation / interruption de séjour (conditions tarifaires spécifiées). Elle est vivement recommandée. La notice détaillée est consultable sur le site club <http://randonneursdelacha.com> ou du CDRP). Si vous avez souscrit l'assurance annulation, c'est elle qui vous remboursera éventuellement si vous répondez aux conditions. Lisez bien la notice !

BORDEREAUX D'INSCRIPTION : Adressez tous vos (ou votre) bordereau(x) d'inscription, signé(s), accompagné(s) de votre (ou de vos) chèque(s) de règlement, dans la boîte aux lettres du Club, à l'attention de : François TESSIER avant le 13 janvier 2018

Si vous n'avez pas accès à Internet, vous pouvez demander les documents qui vous intéressent à Anne Marie Perrillat-Collomb téléphone 09 83 74 12 54.

INSCRIPTIONS : ATTENTION 1 bordereau par séjour

Clôture : samedi 13 janvier 2018-A.G.

Après cette date, vous serez inscrit sur une liste d'attente.

Votre inscription sera prise en compte en fonction de l'ordre d'arrivée.

Transmettre votre bulletin d'inscription daté et signé et le/les chèque(s) correspondant(s) + éventuellement le bulletin de souscription à/aux assurance(s) facultative(s) complété, daté et signé et le chèque correspondant) si vous la/les souscrivez.

Adresse : Randonneurs de La Cha -  
à l'attention de François TESSIER  
93 place de l'église  
74230 DINGY SAINT CLAIR

**VOTRE BULLETIN D'INSCRIPTION DEVIENDRA DEFINITIF  
APRES LA DATE DE CLOTURE ET APRES CONFIRMATION DU CLUB.**